



## Mouvement « ensemble pour une santé solidaire »

Communiqué de presse

### « Forfaits, franchises : les malades passent à la caisse »

Quelques jours avant la fin de l'année, de nombreux malades en ALD (Affection de Longue Durée) ont eu la mauvaise surprise de recevoir une lettre de leur caisse d'assurance-maladie, les invitant à régler, par chèque ou virement, le montant des « participations forfaitaires » et autres franchises, au motif que « le remboursement de vos soins étant directement effectué aux professionnels de santé, dans le cadre de la procédure Tiers Payant, il ne [nous] est pas possible de [vous] prélever cette somme. »

Ce courrier précise néanmoins que « si [votre] situation financière ne vous permet pas de régler votre **dette** [vous] pouvez [nous] adresser une proposition détaillée d'échelonnement de règlements dûment motivée à l'adresse de l'agent comptable... »

**Nous nous interrogeons sur le bénéfice de ces forfaits et franchises pour les malades d'Alzheimer ou du cancer... ceux-là même qui reçoivent, en ce moment, ces lettres de créance. Qui vont devoir payer leur « dette » à la sécurité sociale.**

Nous nous demandons combien vont coûter ces lettres, relances, affranchissement, traitement des dossiers, des échelonnements de paiements etc, en coût direct et temps humain des agents de l'assurance-maladie et aux travailleurs sociaux ? **Au-delà de l'injustice et de l'immoralité de cette « taxe sur la maladie » quelle est la pertinence financière et économique de cette mesure ?**

Nous demandons à M. Sarkozy, à Mme Bachelot, si, à leur avis, les 82 € que devra régler Mme X., atteinte d'une maladie grave et de longue durée, qui vit avec 600 euros par mois, vont la « responsabiliser » ? Nous leur demandons d'ailleurs quelle est leur définition du mot « responsable » ?

Est-ce qu'un Etat qui rackette les malades pour gratter au fond de leurs poches trouées quelques millions d'euros, tandis qu'il détourne de la contribution à la solidarité nationale des milliards d'exonérations de contributions sociales et de « cadeaux fiscaux » aux plus riches, est « responsable » ?

Est-ce qu'un Etat qui arrive à trouver en quelques jours, dans des « caisses vides » des milliards pour renflouer les banques victimes de leur folie des grandeurs, et qui dans le même temps continue à démanteler son service public, et à diminuer l'accès aux soins des malades au nom de la « rentabilité » et de la « chasse au gaspillage », est « responsable » ?

Nous rappelons au Chef de l'Etat et au gouvernement que les mesures et réformes qu'ils décident et mettent en place sont des choix politiques. Leurs choix.

**Faut-il attendre que, demain, des malades privés de soins meurent, comme aux USA, du fait de décisions gouvernementales (fermetures hospitalières, déremboursements, forfaits, franchises etc...) visant à favoriser les actionnaires de cette belle source de profits qu'est la santé, pour que le mot, « responsabilité » prenne alors tout son sens ?**

**Faudra-t-il que cette réalité heurte de plein fouet tous ceux qui ont encouragé ou laissé faire, par intérêt personnel ou par désintérêt de ce qui ne les concerne pas directement, pour qu'ils mesurent la gravité de leur faute morale ?**

**Il n'est pas trop tard - pas encore - pour reconstruire, ensemble, une santé solidaire.**

Pour le Mouvement Ensemble pour une Santé Solidaire

<http://ensemblepourunesantesolidaire.fr>

Bruno-Pascal CHEVALIER - 06 89 18 01 77

Cécile MOUTTE - 06 10 73 83 99

<http://ensemblepourunesantesolidaire.fr>